



Compte rendu de la réunion Codep / Clubs du 21 Septembre 2018

Présents CODIR: Martine BOCHER - Philippe BACHELET – Jean-Michel BOCHER - Jean-Yves BOURGEOIS – Christian Péré -Jean RICCI - Bernard SINNER

Absent excusé : Maurice LECOMTE

Clubs présents :

Brie Gatinais Cyclotouriste – Amicale Jeunes Thorigny – Meaux Cyclotouriste – S Cyclo Boissy aux Cailles – Ent Sport Chelles Gambetta – Cyclo Verdyonnais Cessonais – Elan Cyclo Champs/Marne – Sporting Club Gretz-Tournan – Claye Souilly Sportif - Cyclotourisme Pontault Combault – USM Villeparisis - Amicale Cyclo Breuilloise – Amis Cyclos d'Esblly - Sports Ed Lois St Mard – Amicale Cyclo-Le Mee Sports – Etoile Sport Dammarie Les Lys – Cyclo Club de Moissy – Union Cycliste Mormontaise - CC Emmerainville Malnoue – Club Vélo Loisirs de Verneuil – Cyclos Mitryens — Vélo Club Moussignol - UV 77 Moisenay – Amicale Cyclisme de Château Landon - Club Sportif Braytois – ASPTT Melun – CC Courpalay Voinsles – Vélo Club de Chevry Cossigny

Clubs absents excusés :

Ent SP St Pathus Oissery - Savigny Le Temple Cyclotouriste – Roue Libre St Germain s Morin

Soit 28 Clubs sur 50

Ordre du Jour :

Point sur le calendrier 2019 Ch. Péré / Jy. Bourgeois
Point sur la journée concentration CODEP77 . 04 Mai 2019 M. Bocher
Point sur le critérium des jeunes à La Chapelle Gauthier Ph. Bachelet
Point sur « une boucle vers la mer » M. Bocher
Point sur le challenge « clubs » M.Bocher
Point sur la formation JM. Bocher
Point sur le nouveau logo « FF Vélo » JY. Bourgeois
Point sur les licences sports FFCT et FFC JY. Bourgeois
Calendrier des réunion clubs CODEP77 pour 2019 Ch. Péré
Questions diverses

- **Point sur le calendrier 2019 Ch. Péré / Jy. Bourgeois**

Le planning 2019 se trouve sur le site du CODEP77 (merci Martine pour le travail réalisé)
Pas de litige, excepté l'organisation du 06 Octobre entre le club de AMICALE JEUNES THORIGNY et ENT SP ST PATHUS OISSERY.

Nous retenons l'organisation de Thorigny, étant donné que la saisie sur le site de la FFCT a été faite le 5 Mars contre le 13 Juin pour St Pathus.

La date du 13 Octobre est libre. Merci à St Pathus de nous dire si cela les intéressent.

Merci aux clubs de nous dire s'il n'y a pas d'erreur dans la saisie concernant vos organisations, afin de rectifier si nécessaire.

Ce litige était déjà constaté lors de la réunion du CODEP du mois de Juin.

Nous prônons la présence des clubs aux réunions du CODEP77, afin de régler ce différend en séance

- **Point sur la journée concentration CODEP77 M.Bocher**

Martine Bocher indique que la journée de concentration du CODEP77 se déroulera comme l'an dernier sur la commune de Rozay en Brie le Samedi 4 Mai 2019.

Des nouvelles formalités d'inscription sont à l'étude.

Nous remercions une nouvelle fois le club Rozay Cyclotourisme de Patrick Picard, son équipe et la municipalité.

- **Point sur le critérium des jeunes Ph. Bachelet**

Philippe Bachelet informe les clubs que le critérium des Jeunes aura lieu en 2019 le 25 Mars sur la commune de La Chapelle Gauthier.

Philippe fait passer le message comme quoi la municipalité souhaite acquérir des vélos VTT ou route pour développer cette activité.

Merci aux clubs intéressés de prendre contact auprès de la Mairie ou de Philippe qui relayera.

Philippe déplore l'arrêt de deux écoles, celle de MEAUX et celle de CHELLE.

Ceci est occasionné par le manque de bénévoles.

- **Point sur « une boucle vers la mer » M. Bocher**

Martine nous présente le parcours du projet de la semaine féminine concernant "une boucle vers la mer" qui se déroulera du Dimanche 12 Mai au Vendredi 16 Mai.

Aujourd'hui, 17 féminines sont engagées.

La date butoire pour les inscriptions est fixée au 31 Octobre.

A l'issue, nous déciderons si ce projet aboutira ou non, car en fonction du nombre de participantes, le prix varie considérablement.



UNE BOUCLE VERS LA MER DIMANCHE 12 MAI ~ VENDREDI 16 MAI 2019



- **Point sur le challenge « clubs » M.Bocher**

Compte tenu de l'exposé de Martine Bocher et des remarques faites lors de la réunion, nous en concluons que :

Ce projet mérite encore réflexion, nous retenons la proposition qui consiste à ce que chaque club organisateur remonte l'information au CODEP77 à travers un fichier EXCEL. De ce fait, le CODEP77 doit réfléchir et proposer un modèle de fichier, ainsi qu'à un nouveau règlement.

Ce sujet (projet) sera de nouveau présenté lors de l'AG de Janvier

- **Point sur la formation JM. Bocher**

Jean-Michel Bocher indique que la session de formation qui se déroulera au mois de Novembre est complète

Il contactera Claude Delage pour rajouter si possible une autre session (à suivre)



Formation Animateur Club

date : 03 & 04 Novembre 2018

Feuille de présence des participants

Responsable pédagogique :

BOCHER Jean-Michel

Noms & Prénoms	année	N° Licenc	N° Club	CoDe	Samedi 03 nov. 2018
BRISPOT NICOLAS	1979	856205	07224	77	Verneuil
MECENE FLAVIEN	1970	854536	7224	77	Verneuil
SIMON CLEMENT	2001	775846	7224	77	Verneuil
CONDETTE ALAIN	1947	305685	930	77	Brie Gatinais
LIONNET CLAUDE	1952	628206	930	77	Brie Gatinais
FORTIN KARYN	1972	781867	930	77	Brie Gatinais
COGNAUX MARION	1984	799888	930	77	Brie Gatinais
DUARTE ALVES PAULO	1972	852375	4923		Elan cyclo Limeil Brevannes

- Point sur le nouveau logo « FF Vélo » JY. Bourgeois – JM Bocher**

Après discussion avec les Présidents et représentants (es) de club sur ce sujet, nous convenons et validons en séance de procéder de la manière suivante.


Le CODEP77 utilisera le logo FF Vélo en reprenant l'intitulé de Comité Départemental de Seine et Marne sur la partie droite.

A chaque Club de bien vouloir personnaliser selon son choix cette partie droite (voir modèles élaborés par JM Bocher).

Claude Moreau (que nous remercions pour sa forte contribution) est d'accord pour apporter son soutien technique aux clubs qui en auront besoin.



EXEMPLES UTILISATIONS LOGO « FFvélo »



MEAUX CYCLOTOURISTE
2, place de l'Hôtel de Ville
77100 Meaux

Jean-Michel BOCHER
Président
2, Rue des Tours – 77184 Crégy-lès-Meaux
06 07 77 54 24
meaux.cyclotouriste@laposte.net
www.meaux-cyclo-touriste.org




Jean-Michel BOCHER
Trésorier CODEP 77
+33 (0) 1 64 33 54 53
+ 33 (0) 6 07 77 54 24
departement77-tresorerie@ffvelo.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
12, rue Louis Bertrand - CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex
www.ffvelo.fr www.veloenfrance.fr

- **Point sur les licences sports FFCT et FFC JY. Bourgeois**

Ce sujet a été abordé en amont de notre réunion.

Voici ci-dessous, les éléments repris par les Fédérations FFCT et FFC.

A chacun d'en tirer profit

BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL
vendredi 23 et samedi 24 mars 2018

LICENCES SPORT FFC ~ FFCT



1.4 RECONNAISSANCE DE LA LICENCE VÉLO SPORT (POINT D'INFORMATION)

Depuis fin 2017 jusqu'à ces derniers mois nous avons échangé [courriers, emails, téléphone] vers tous les organisateurs de cyclosporatives afin de faire reconnaître l'option de licence Vélo Sport. Jusqu'à présent cette option Vélo Sport est reconnue par les organisations suivantes :


- UFOLEP (La Jacques Gouin, La Montagnacoise, La Paul Poux, La Velostar 91, L'Ekoï Tour, La Limousine, Les Copains-Cyfac, La Pierre-Jacques en Barétous, La Marcel Queheille, La Viking, etc.) ;
- FSGT (Le Tour de l'Hortus, La Ronde Castraise, Le Raid du Bugay, Les Marcolles cyclosporitive, Le Tour Métropole Nice Côte d'Azur, La Mercane Tour Madone-Peille, etc.) ;
- ASO pour le Roc d'Azur. Pour les autres cyclosporatives la reconnaissance est en cours ;
- L'Ardéchoise ;
- La Jalabert ;
- Les labels « Le Grand Trophée » (Granfondo Vosges, Grandfondo des Alpes, La Ronde Tahitienne, La Morzine-Haut-Chablais, Granfondo-Galibier-Izoard, La Ronde Picarde) et « Cycling Classics France » (Le Tour du Mont-Blanc) organisés par Sport-Communication ;
- La Pierre Le Bigaut (PLB-Mucoviscidose) ;
- IVO (La Lozérienne Cyclo, Cyclo-Corse, La Granite-Mont-Lozère, La Chambérienne, La Trilogie-Maurienne, etc.).

Il s'agit d'un accord de principe. Ensuite selon l'état d'avancement de leurs logiciels d'inscription, cette reconnaissance sera plus ou moins simple à utiliser.

Certaines de ces cyclosporatives (un bon tiers) sont organisées par des associations affiliées à la FFC. Toutefois nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse de la part de la FFC à notre courrier du 22 septembre 2017. Il faut préciser ici que la Fédération française de cyclotourisme applique stricto-sensu les règles imposées aux fédérations par la loi et le Code du sport. Ce qui doit être également suivi par les autres fédérations. Il est tout à fait compréhensible que 2018 soit une année de mise en œuvre de ces dispositions nouvelles.

LICENCES SPORT FFC ~ FFCT



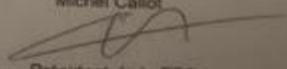
NOTE A L'ATTENTION DES ORGANISATEURS DE CYCLOSPORTIVES

La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an est exigé pour les licenciés de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), ainsi que pour tous les participants issus de Fédérations étrangères et ce, quelque-soit le statut interne de la fédération concernée au regard de la réglementation UCI.

En outre, en proposant une licence dite « sportive » à ses adhérents, la FFCT sort clairement de ses prérogatives de fédération agréée de tourisme à vélo sous toutes ses formes excluant la compétition, définie par ses statuts et reconnue comme telle par le Ministère des Sports.

Dans ce contexte entretenant une certaine confusion, et pour être en conformité avec la législation sur les garanties liées aux assurances, nous vous demandons de ne pas prendre en compte la licence présentée par les licenciés FFCT et d'exiger aux participants relevant de cette fédération la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an.

Michel Callot



Président de la FFC

- **Calendrier des réunion clubs CODEP77 pour 2019 Ch. Péré**

-

Les dates de réunion codep / clubs 2019 ont été définies pour suivre directement celles du coreg de façons à rendre compte au plus près de l'actualité de la région.

AG 2018 : 19 janvier 2019

Réunion codep / clubs : 15 février, 12 avril, 21 juin, 5 octobre 2019

AG 2019 :

Prochaine réunion :

Assemblée Générale le 19 Janvier 2019 8H30

Salle Madame sans gene – Mairie de Pontault Combault
(107 av de la République)

Le secrétaire du Comité Départemental
de Seine et Marne
Christian PÉRE

